

# Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 595

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264173>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Petit Courrier de nos Lectrices

Le Dr. B. (La Tour) remercie S. B. de son intervention (N° 592) car la reconnaissance de l'égalité entre la femme et l'homme (avec la reconnaissance du suffrage féminin) est, dans son esprit, le corollaire obligé des propositions soumises par lui à l'Assemblée des Samaritains à Bellinzona sur l'institution d'un service féminin obligatoire. A cette Assemblée, tenue le mois dernier, on lui a fait remarquer que, pour que ses propositions puissent être acceptées, une révision de la Constitution serait nécessaire : or c'est là chose qu'il désire depuis longtemps, en tant que suffragiste de longue date, mais que ses occupations multiples empêchent d'entrer dans la lice comme le Dr. Muret.

M. W. (Zurich) à Moderne en tout (N° 594). — Tout a fait d'accord avec vous, Nous avons secoué la tête à Zurich, en lisant cet avis vraiment réactionnaire du Département de Justice et Police de Genève contre le port par des femmes du costume masculin ! On revient ainsi au temps des fameuses lois qui réglaient la vêtue féminine. Mais ce qui me frappe le plus, c'est que l'on trouve le costume masculin indécent dès qu'une femme le porte alors que les robes collantes ou décolletées de façon vraiment provocante sont considérées comme décentes ! Le pantalon est bien plus pratique que les vêtements féminins, et c'est certainement pour cette raison que les Anglaises le portent de plus en plus sans que personne songe à s'y opposer. Mais la femme anglaise est citoyenne, tandis que la femme suisse est encore sans droit de vote : voilà la cause de cette différence de traitement.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérissau et Teufen, juin 1941.

Mesdames et chères Alliées,

Tout va encore bien pour nous. Si nous devons nous adapter aux circonstances, s'il ne nous est pas possible de mettre la main sur tout ce qui nous tente, si nos rations deviennent plus faibles, les ordonnances plus nombreuses, les prévisions plus incertaines... combien cependant, ne sommes-nous pas privilégiées, en regard de tous ceux qui nous environnent, et qui vivent sous une menace continue !

En sommes-nous assez reconnaissantes ? Certes, nous savons combien de femmes accomplissent avec un admirable courage une tâche, qui, déjà lourde avant la guerre, est devenue bien plus pénible depuis lors ; mais à côté de cette constatation, on peut malheureusement relever aussi bien des témoignages de mécontentement causés par l'accroissement des difficultés de la vie journalière. Parfois même l'on assure que si des soldats sont fatigués et découragés, ce n'est pas en raison de la durée de leur temps de service, mais à cause des lettres pleines de lamentations qu'ils reçoivent. L'on signale aussi que des permissionnaires rentrent au cantonnement déçus et préoccupés parce que, disent-ils, personne chez eux ne comprend véritablement la situation que nous impose la défense de nos frontières, et la nécessité qui en résulte de priver des familles de leur chef.

Nous savons que bien des femmes, attelées à une lourde besogne, n'ont pas le temps de réfléchir, et se bornent à penser et à dire que tout irait mieux si leur mari était à la maison. D'autres,

Cuisine par le gaz et l'électricité. Force motrice Installations sanitaires. Eclairage moderne.

**ÉLECTRICITÉ -- EAU -- GAZ**  
**TÉLÉPHONE**

**Ed. Magnenat & C<sup>ie</sup>**  
Concessionnaires des Services Industriels et de l'Office fédéral du téléphone

**GENÈVE** 28, Rue du Mont-Blanc  
Téléphone 2.28.72

**PARC DE LA GRANGE**

La Crémierie de la Ligue Suisse des Femmes Abstinences est ouverte tous les jours de 2 h. à 7 heures,



**Association Suisse**  
pour le  
**Suffrage Féminin**

Chez les suffragistes genevoises...

Si le soleil n'a pas favorisé, le 7 juin dernier, l'Assemblée générale de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, le programme de cette rencontre n'en a nullement souffert, les locaux confortables du Lycéum-Club s'étant hospitalièrement ouverts à toutes les manifestations variées prévues par l'ordre du jour.

La partie administrative, d'abord, a été suivie avec grand intérêt par un auditoire attentif, auquel M<sup>lle</sup> Gourd a présenté un rapport vivant et détaillé sur l'activité multiple de l'Association depuis la votation populaire du 1<sup>er</sup> décembre dernier. Nécessité absolue d'atteindre les femmes, nos pires adversaires de par leur méfiance, leur inertie ou leur indifférence à l'égard du droit de vote ; méthodes à employer à cet effet ; éducation civique et politique ; possibilité d'organisation d'un vote blanc ; rôle des partis politiques : le Comité ne perd pas une occasion de propagande ou d'action pour l'avancement de la cause qu'il continue à défendre avec confiance et ardeur. D'autre part, l'Association genevoise collabore à toutes les activités féminines qui touchent directement les femmes futures citoyennes, et cela en menant campagne contre l'Initiative Reval, en organisant des séances sur les lois en discussion au Grand Conseil, en participant aux conférences et réunions des Fédérations cantonales ou nationales auxquelles elle est affiliée, telles le Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, le Cartel genevois H. S. M., l'Alliance de Sociétés féminines suisses, etc., etc. Personnes certes, en entendant ce rapport, n'aurait pu avoir l'idée qu'il s'agissait là d'une Société vaincue !

Après le rapport financier, présenté par M<sup>lle</sup> Prince et vérifié par M<sup>lle</sup> Burkhardt, et qui comporte ce fait extraordinaire dans les temps ac-

irrégulières et superficielles, sont incapables de voir la réalité, et leur égoïsme naturel fait d'elles le centre d'un monde où elles jugent à tout point de vue de leurs commodités personnelles. Ce sont ces femmes qui accablent leur mari de lamentations, orales ou écrites, si bien que c'est l'amertume au cœur qu'ils accomplissent leur service.

Or, si nous, les femmes, nous sommes décidées, ainsi que nous l'avons toujours assuré, à accepter pour le bien de notre pays des privations et des difficultés, notre devoir est d'exercer notre influence sur celles qui pourraient, par ces manifestations de leur mécontentement, causer des dommages irréparables. Il ne suffit pas d'atténuer la misère et faire en sorte que dans aucun de nos foyers on manque du nécessaire : il faut aussi veiller à maintenir hautes les forces morales et spirituelles de notre peuple, car la possibilité de résistance matérielle dépend en dernier ressort d'une inspiration spirituelle.

Nous avons l'intention de lancer prochainement par l'intermédiaire de la presse un appel à la grande masse des femmes suisses ; mais toutes ne sont pas atteintes par des conférences, des circulaires ou des publications. C'est pourquoi il importe que celles qui possèdent les privilèges de l'éducation et de l'autorité se fassent entendre,

**ÉCOLE MÉNAGÈRE & RURALE**  
„CLOS DU MOULIN“  
CHILLON-MONTREUX

Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.  
Conditions avantageuses. Demander le prospectus

**BONNETERIE DURUZ**

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

**LAINES DURUZ**

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

tuels d'une Société qui boucle ses comptes sans déficit !... on entendit M<sup>lle</sup> Boudallaz, qui fit un récit plein d'humour des journées récemment passées à Bâle par les suffragistes suisses. Pendant ce temps, l'on dépouillait le scrutin, qui révéla au Comité tous les anciens membres, sauf deux, démissionnaires pour cause d'absence et de santé, et qu'ont remplacés deux jeunes universitaires, M<sup>lle</sup> Simone Renaud et Doris Karmin, la présidente étant réélue à l'unanimité par acclamations. Vint ensuite un intermède fort goûté sous la forme d'un souper froid, rapidement et confortablement servi par petites tables ; puis une partie artistique aimablement offerte aux suffragistes genevoises par le trio de M<sup>lle</sup> Bosset, Monnerat et M. Szekely, et auquel M<sup>lle</sup> Dupré, du Théâtre de la Monnaie, avait bien voulu apporter son concours. Ajoutons que la vente des petits papillons jaunes, *La femme paie l'impôt, la femme doit voter*, destinés à être collés sur des enveloppes, des bordaux et des bulletins de compte de chèques, rencontra un succès si considérable que la provision en fut rapidement épuisée ! X.

...et les vaudoises.

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin, a tenu son assemblée annuelle, le 10 mai au Lycéum de Lausanne, sous la présidence de M<sup>lle</sup> A. Quinche, avocate. L'Association a salué avec reconnaissance la création de la Chambre pénale des mineurs et a adressé l'expression de sa gratitude à M. A. Vodoz, chef du département de Justice et Police. Elle a recommandé à ses sections l'étude et l'application du programme d'action rédigé par le Comité de l'Association suisse, en leur demandant de l'appliquer suivant leurs circonstances locales, notamment en veillant à ce que les femmes exercent les droits que leur accorde la loi, en cherchant à en obtenir d'autres. Le travail pour l'obtention du suffrage féminin ne convient pas aux temps que nous vivons, a-t-on dit ; bien au contraire, ce travail doit subsister, car les droits des femmes font partie de l'idéal démocratique, qui est celui de la Suisse.

La gestion et les comptes, présentés par M<sup>lle</sup> M. Kammacher, dentiste à Montreux, ont été approu-

vés sans discussion. Les membres du comité cantonal, délégués des sections, ont été réélus et M<sup>lle</sup> Quinche, confirmée comme présidente par acclamations.

Après le thé traditionnel, M. Maurice Aeschmann, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, a présenté des considérations très actuelles sur le sport, dans la vie quotidienne, dans les sociétés, à l'école, dans la famille. Il a indiqué quelques réformes nécessaires, notamment dans l'administration des sociétés sportives, préché plus de compréhension de la part des parents, et préconisé la réforme des sports, qui se fera au moyen de l'éducation scolaire, par les sports à l'école et à l'université.

A Lausanne.

Le 6 juin, c'était le tour du groupe lausannois qui a tenu, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Quinche également, une assemblée annuelle sans histoire : public peu nombreux, rapports annuel et financier approuvés sans discussion, cri d'alarme de la présidente qui regrette que nos membres soient si apathiques, viennent si peu à nos séances ; il est vrai que tous les vents nous sont contraires et que les féministes sont partout à la brèche. Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ! Cri d'alarme de la trésorière : la diminution du nombre des membres vite rapidement et sûrement la caisse, la petite fortune sociale s'évanouit. Que faire sans argent ?...

Le Comité a été réélu et M<sup>lle</sup> Quinche confirmée comme présidente. Pour remplacer M<sup>lle</sup> E. Bovet-David, un membre fidèle et dévoué dont on appréciait les suggestions, et M. E. Hirzel, avocat, l'assemblée a élu M<sup>lle</sup> Zanchi-Portmann, une jeune mère de famille active et débrouillarde, et M<sup>lle</sup> M. L. Cornaz, assistante sociale de justice, une personnalité de valeur.

La séance s'est terminée par une vivante causerie à bâtons rompus, illustrée de nombreux anecdotes, de M. P. Martinet, directeur de *La Revue*, à Lausanne, sur son récent voyage en Allemagne avec douze journalistes suisses. S. B.

## A travers les Sociétés

Changements d'adresses.

Celles de nos lectrices que cela concerne veuillez-elles prendre note que, dès maintenant

le *Cartel romand H. S. M.* a installé son siège 8, rue de Bourg (3<sup>e</sup>), Lausanne (tél. 2.24.98).

et le *Secrétariat romand de l'Association suisse pour le Service domestique, 10, Taconnerie (entresol), Genève* (tél. 5.57.05).

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social, 3, rue Général-Dufour, téléph. 5.56.44, de 9 à 11 h., samedi excepté, cherche sœur de toilette en émail, pas trop lourde pour dame âgée.

Pour l'œuvre des Bas-Fonds.

Le samedi 28 juin, de 14 à 19 h., dans la campagne Perrot, à Chambésy, thé-crémierie au profit de l'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut.

Cette œuvre rend d'éminents services à la population indigente de Genève. L'an dernier 55 officières ont visité 3591 familles et donné des soins à 1440 malades. Que le public genevois prenne donc le 28 juin le chemin de Chambésy, il y sera le bienvenu, et y trouvera thé, glaces, sirops et gâteaux de tous genres.

**Economies !**

en faisant  
teindre et nettoyer  
chez  
**Fraisse & C<sup>o</sup>**  
TEINTURERIE - GENÈVE  
53, rue de St-Jean - 9, Quai des Bergues  
7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages

**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud  
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

**PAPIERS PEINTS**

**BINER**  
DÉCORE AVEC GOUT

QUAI DES BERGUES, 11 - Tél. 2.36.97

**M<sup>me</sup> C. BORREL**  
7, RUE DES ALPES - Tél. 2.45.76 - GENÈVE

LA SUPERGAINE  
"ACADEMIC"  
INVISIBLE - SOUPLE - ÉLÉGANTE  
CEINTURES MÉDICALES  
CORSETS SPÉCIAUX SUR  
MESURE



**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

**YOGHOURT BALKO**

SEPT SOUS LE POT

CHAQUE MATIN

POUR L'INTESTIN

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité